

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte-rendu du Conseil d'Administration de la Pro League du 15.01

Bruxelles, 15 janvier 2019 - Le Conseil d'Administration de la Pro League a tenu sa première réunion de l'année civile 2019. Il était notamment prévu à l'ordre du jour de déterminer les timings de l'élaboration des mesures relatives au statut fiscal et social et aux recommandations de la commission d'experts sur la transparence.

1. Statut social et fiscal

Dans une précédente communication, la Pro League avait indiqué que le maintien du régime actuel ne pouvait plus être envisagé. Sur la base d'une étude comparative réalisée par Deloitte, un certain nombre de modèles ont été élaborés concernant la modification du statut social. Le management de la Pro League a été mandaté par le Conseil d'Administration afin de présenter une proposition de réforme du statut social aux partenaires sociaux lors de la réunion de la **Commission paritaire des sports** du vendredi 18 janvier. En concertation avec les partenaires sociaux, plus d'informations vous seront éventuellement communiquées après la réunion de vendredi.

2. Arbitrage : ligne de hors-jeu (VAR)

Le Conseil d'Administration a approuvé la signature d'un contrat pour 2 saisons, avec prolongation en option, avec l'entreprise **Deltacast**, qui fournira la technologie pour la ligne de hors-jeu pour le VAR. Cette technologie sera utilisée à partir de fin mars, pour tous les matches des Play-offs 1 et 2.

La Pro League prendra contact demain avec le département arbitrage de l'URBSFA afin de commencer la formation le plus tôt possible de sorte que les VAR soient prêts pour le début des Play-offs.

3. Formation des jeunes :

Sur proposition du CEO de la Pro League, **Ariel Jacobs** est désigné par le Conseil d'Administration comme nouveau responsable de la Commission Youth, qui réunit les responsables de la formation des jeunes. Il sera assisté par une représentation de 6 responsables de la formation des jeunes (3 du G5 et 3 des autres clubs professionnels).

4. Marketing:

Après une évaluation du dossier **du ballon de match officiel**, il a été décidé que l'appel d'offre était infructueux. Par conséquent, la Pro League n'utilisera pas de ballon officiel unique. Les clubs gardent ainsi actuellement la possibilité de faire leur propre choix.



5. Calendrier

Les prochaines réunions sur l'implémentation des recommandations de l'**Expert Panel** sont prévues pour la fin janvier. L'Expert Panel se réunira ainsi avec le service juridique de l'URBSFA afin de transposer les recommandations dans les articles du règlement fédéral.

Par ailleurs, une réunion au sujet de la création de la Clearing House aura également lieu à la fin du mois de janvier.

L'objectif est de mettre en œuvre les mesures les plus importantes avant le début du mercato d'été.

Le président de la Pro League achèvera ses dernières discussions avec les clubs sur le **format de compétition** avant la fin du mois. Ensuite, les différentes tendances seront regroupées afin qu'un format de compétition puisse être convenu au plus tard en juin, en vue de l'ouverture des négociations sur le nouveau contrat des détenteurs de droits TV.

6. Community & Social Responsibility

Le week-end du 23 février, les clubs de 1A et 1B participeront à une campagne promouvant la diversité « Le foot pour tous ». Tant les drapeaux de corner que les brassards de capitaine seront aux couleurs de l'arc-en-ciel. Ils seront ensuite dédicacés et vendus aux enchères. Les bénéfices seront reversés par la Pro League et les clubs à des organisations qui s'engagent en faveur de la diversité.

L'amendement demandé par Bruno Venanzi, président du Standard de Liège, à l'article P1919 du règlement relatif aux propos discriminatoires a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de la Pro League qui, après le vote de la modification en décembre, tient ainsi à souligner une fois encore son engagement dans la lutte contre le racisme.

Pour plus d'informations :

Stijn Van Bever

0485/626588

Stijn.van.bever@proleague.be

